



Adhésion abusive et contraintes

Par **djida ould**, le **08/12/2011** à **11:24**

Bonjour, Je vous écris afin de vous demander des conseils au sujet d'une adhésion abusive. En décembre 2010 j'ai contacté plusieurs mutuelles pour des devis, alors que je voulais visualiser un devis une personne m'a contacté par téléphone et m'a demandé mes références bancaires et un code fournis par mail, que j'ai donné, ils m'ont adhéré et n'ont pas résilié mon autre mutuelle. alors ils ont prélevés et ils prélèvent toujours les mensualités, sans s'occuper de faire ce dont ils m'avaient promis, de résilier l'autre mutuelle. Alors je me trouve avec 2 mutuelles et une cotisation de 784,32 E dont je ne profite pas et de plus ils ne veulent pas me résilier ni me rembourser. Je souhaiterais avoir des conseils afin de me libérer de cette mutuelle et ou de trouver un compromis qui ne me serait pas trop défavorable. Merci d'avance pour votre aide. Ould Djida

Par **pat76**, le **08/12/2011** à **18:11**

Bonjour
Déjà vous allez voir votre banquier pour lui dire qu'il n'accepte plus aucune demande de prélèvement de la part de cette mutuelle.
Ensuite, vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à la mutuelle dans laquelle vous lui demandez de vous rembourser la totalité des sommes qu'elle a fait prélever sur votre compte bancaire (vous indiquerez la somme), dans les 15 jours au plus tard de la réception de votre lettre.
Vous précisez que vous n'avez jamais adhéré à cette mutuelle puisque vous n'avez jamais signé de contrat et que votre numéro de compte bancaire que vous aviez donné a été obtenu par malice.
Vous précisez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous assignerez la Mutuelle devant la juridiction compétente et n'omettez pas de réclamer des dommages et intérêts pour le préjudice subi.
Vous indiquez que vous allez également saisir les services de la répression des fraudes pour les informer de la situation.
Vous

ajoutez que par ailleurs, vous prendrez contact avec un journaliste d'un hebdomadaire satirique paraissant le mercredi pour expliquer de quelle manière opère la mutuelle pour prélever de l'argent sur un compte bancaire à une personne qui n'a signé aucun contrat d'adhésion.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.